Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA WF Italy Equity A Capitalisation EUR

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU0087656699

Site Internet: https://www.axa-im.lu

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 19/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - Italy Equity » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif du Compartiment est de générer une croissance à long terme du capital mesurée en euro en investissant dans des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation domiciliées ou cotées en Italie.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et investit principalement dans des actions de sociétés de toute capitalisation boursière qui sont domiciliées ou cotées en Italie et qui font partie de l'univers de l'indice FTSE Italia All-share NT (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil de risque/rendement global des sociétés.

Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions, des titres assimilés, des certificats d'investissement et des certificats coopératifs d'investissement émis par des sociétés domiciliées dans l'Espace économique européen (c'est-à-dire des titres ou droits éligibles au plan d'épargne en actions – PEA).

Le Compartiment respectera également les critères d'investissement lui permettant d'être éligible au statut de « investissements qualifiés » pour les piani individuali di risparmio a lungo termine (PIR) conformément à l'article 1, paragraphes 100 à 114, de la Loi n° 232 du 11 décembre 2016, pour les PIR établis jusqu'au 31 décembre 2018, ou à la Loi n° 157 du 19 décembre 2019 et la Loi n° 234 du 30 décembre 2021, pour les PIR établis à compter du 1er janvier 2020.

En particulier à tout moment, le Compartiment investira au moins 70 % de son actif net, directement ou indirectement, dans des titres, y compris ceux qui ne sont pas négociés sur des marchés réglementés ou des Systèmes Multilatéraux de Négociation (MTF), émis ou conclus avec des sociétés domiciliées en Italie, conformément à l'article 73 de la loi consolidée sur l'impôt sur le revenu, en vertu du décret présidentiel italien n° 917 du 22 décembre 1986, ou dans un État membre de l'UE ou de l'EEE, possédant un établissement stable en Italie.

Au sein de cette limite et pendant au moins les deux tiers de l'année calendaire, les 70 % susmentionnés doivent être investis comme suit :

- au moins 25 % dans des titres de sociétés non cotées dans l'indice FTSE MIB de Borsa Italiana ou dans tout autre indice équivalent d'autres marchés réglementés
- au moins 5 % dans des titres de sociétés non cotées dans les indices FTSE MIB et FTSE Mid Cap de Borsa Italiana ou dans tout autre indice équivalent d'autres marchés réglementés.

Le Compartiment ne peut investir plus de 10 % de son actif net dans des titres ou droits émis par ou souscrits auprès de la même société.

Le Compartiment ne peut investir dans des titres émis par des entreprises qui ne sont pas établies dans des pays permettant un échange d'informations approprié avec l'Italie. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire, des fonds monétaires et des dépôts bancaires.

Le Compartiment ne peut investir plus de 10 % de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC.

Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Dépositaire

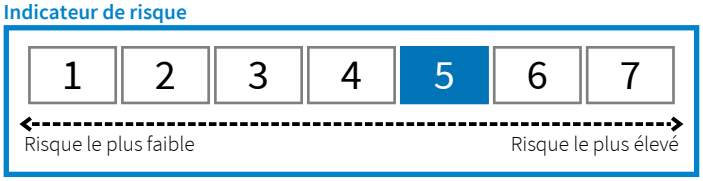
State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen ou élevé. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie, le risque lié aux produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**€10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 360	€1 920
	Rendement annuel moyen	-76.40%	-28.11%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 890	€7 020
	Rendement annuel moyen	-31.10%	-6.83%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 590	€10 680
	Rendement annuel moyen	-4.10%	1.32%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 180	€15 300
	Rendement annuel moyen	41.80%	8.88%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2015 et 03 2020.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2013 et 11 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2016 et 06 2021.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€741	€1 671
Incidence des coûts annuels (*)	7.5%	3.2% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.54 % avant déduction des coûts et de 1.32 % aprés déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €550
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.78% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€169
Coûts de transaction	0.23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€22
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.
Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page https://www.axa-im.com/fund-centre. Ils sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://www.axa-im.com/fund-centre.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.